PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, 24 août 2023

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT : DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SOMME

Gérald DARMANIN annonce que 1 694 310 euros supplémentaires seront alloués à la lutte contre les feux de forêt dans la Somme.

La saison des feux de forêts 2022 a démontré que l'ensemble du territoire national pouvait être touché par des feux d'une très grande intensité. Pour faire face aux conséquences du changement climatique et à l'évolution des incendies, le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2022, la mise à disposition des services d'incendie et de secours, d'un fonds de 150 millions d'euros dans le cadre des pactes capacitaires.

Ce dispositif a pour vocation de permettre l'acquisition de moyens de lutte contre les feux de forêt ou de détection des départs de feu. Ce sont plus de 1100 véhicules de lutte contre les feux de forêts qui vont être acquis au plan national, avec ce fond de soutien.

Pour permettre une attribution équitable de ces fonds, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a mis en place une procédure de concertation de l'ensemble des présidents de département. Ainsi tous les départements qui ont souhaité réaliser un effort d'investissement vont pouvoir bénéficier d'un taux d'aide de minimum 50% des investissements.

Au regard des investissements demandés, le service départemental d'incendie et de secours de la Somme va bénéficier d'une subvention de 1 694 310 euros, ce qui permettra l'achat de 12 véhicules de lutte contre les feux de forêt.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

Préfet de la Somme
@Prefet80

51, rue de la République
80 000 Amiens